

Merci patron(s)!

Comme ça se pratique dans le privé également, l'État de Neuchâtel agissant comme employeur fait quelques gestes en faveur de ses employés. Ainsi, pour encourager le recours aux transports publics, une offre Job Abo réduisant le coût de l'abonnement leur est proposée. Le hic, c'est que ça ne fonctionne que pour les enseignants des écoles cantonales. Celles et ceux qui œuvrent dans la scolarité obligatoire — l'écrasante majorité d'entre eux — en sont donc exclus, parce que l'État n'est pas leur employeur exclusif!

Bizarrement, quand l'État ressent le besoin d'imposer des sacrifices à ses fonctionnaires, le statut hybride des enseignants ne pose aucun problème...

Ah, mais on y pense... Il y a bien une solution! Signez et faites signer l'initiative!

